

le Pacte électrique BRETON

La Bretagne produit moins de 10 % de l'électricité qu'elle consomme et c'est une "péninsule électrique". Son réseau électrique est très étendu et alimenté principalement par des sites de production éloignés (centrales basées principalement le long de la Loire).

UNE RÉPONSE DURABLE ET COLLECTIVE AU DÉFI ÉLECTRIQUE BRETON

Co-signé en décembre 2010 par l'État, la Région Bretagne, l'ADEME, RTE et l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), le Pacte électrique breton est un dispositif ambitieux visant à apporter une réponse globale, durable et collective au défi de l'approvisionnement électrique de la Bretagne.

UNE ARTICULATION AUTOUR DE 3 PILIERS

Le Pacte électrique breton repose sur trois piliers indissociables et complémentaires qui doivent produire des effets aux échéances 2012, 2015 et 2020.

Maîtriser notre demande
en électricité



Déployer massivement
toutes les énergies
renouvelables

Sécuriser
l'approvisionnement
électrique

Des objectifs chiffrés, un plan d'actions détaillé et multi-partenarial, des moyens financiers dédiés ont été définis pour chacun de ces piliers.

Le Pacte électrique breton a été élaboré au cours des réunions de la Conférence bretonne de l'Énergie.

Organisme partenarial, co-présidé par le Préfet de région et le Président du Conseil régional, elle compte aujourd'hui plus de 150 structures participantes (administrations, élus et collectivités, associations, entreprises, syndicats).

C'est un lieu de démocratie territoriale chargé de déterminer les stratégies adaptées aux enjeux énergétique et climatique auxquels est confrontée la Bretagne.

LES SIGNATAIRES DU PACTE ÉLECTRIQUE BRETON :



le Pacte électrique
BRETON

POUR EN SAVOIR PLUS

www.plan-eco-energie-bretagne.fr

Retrouvez notre "Questions/Réponses"
mis à jour en permanence

www.bretagne.gouv.fr

> rubrique "FAQ" > L'électricité en Bretagne

Photos : Fotolia.com (Delphimages - Danièle Bonardelle)

le Pacte électrique
BRETON

ET SI ON SE DOTAIT
D'UNE ÉLECTRICITÉ À NOTRE MESURE ?



Maîtriser notre demande en électricité

Objectif : diviser par trois, d'ici 2020, la progression de la consommation électrique de la Bretagne et économiser l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 180 000 habitants.

MOBILISER ET INVESTIR

- Continuer la sensibilisation de tous pour faire évoluer durablement les **comportements individuels et collectifs**, notamment au travers du réseau des "Espaces info énergie".
- Soutenir l'animation des **politiques énergétiques sur les territoires** (ex. : opérations Ecowatt, Trak O'Watts, Vir'volt) et des conseils individualisés en énergie.
- Favoriser la **diffusion des techniques** permettant l'effacement des pointes de consommation, dans les entreprises ou chez les particuliers, aux heures durant lesquelles les réseaux électriques sont soumis aux plus fortes contraintes (modulation temporaire de la consommation de certains appareils électriques).
- Renforcer les dispositifs de **rénovation thermique pour le logement** privé et social (ex. : programme "Habiter mieux" de l'ANAH) et poursuivre les efforts collectifs dans les secteurs industriel ou tertiaire.



Déployer massivement toutes les énergies renouvelables

Objectif : multiplier par 4 la puissance installée d'ici 2020 (3 600 MW*) ce qui couvrira plus du tiers des consommations électriques bretonnes en 2020.

LA BRETAGNE EN AVANCE

- **Éolien terrestre** : un objectif de 1 800 MW en 2020 (700 MW installés fin 2011). Une dynamique à poursuivre dans le cadre du nouveau schéma régional éolien terrestre.
- **Éolien offshore** : un objectif de 1 000 MW en 2020. Un appel d'offres en cours en 2012 pour l'installation d'éoliennes en mer en baie de Saint-Brieuc.
- **Énergies des courants et marées** : un site d'essais hydrolien en mer au large de Paimpol-Bréhat.
- **Photovoltaïque** : un objectif de 400 MW en 2020. Un guide régional mis à la disposition des porteurs de projets de centrales photovoltaïques au sol.
- **Biomasse** : un objectif de 120 MW installés en 2020, issus de la méthanisation ou de la valorisation électrique de la combustion du bois.
- **Mise en place du fonds régional d'investissement Eilañ** pour soutenir les projets d'énergies renouvelables.

* MW = MégaWatt



Sécuriser notre approvisionnement en électricité

Objectif : Renforcer l'approvisionnement en électricité.

En effet, même mis en œuvre de manière très volontariste, les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables ne suffiront pas à court terme à répondre à la fragilité structurelle de l'alimentation électrique en Bretagne et à l'impératif de sécurisation.

RENFORCER ET INNOVER

- Renforcer le réseau de transport de l'électricité et créer une **liaison souterraine à 225 000 volts entre Lorient et Saint-Brieuc**.
- Soutenir le réseau local et régional dans sa partie la plus vulnérable par l'implantation d'une **centrale à cycle combiné gaz** à l'ouest de la Bretagne, à Landivisiau, dans le Finistère.
- Favoriser le **déploiement des réseaux électriques intelligents** (optimisation de la gestion des réseaux électriques, suivi en temps réel et prévision des consommations, intégration du développement des véhicules électriques...).
- Encourager la recherche et le développement sur le **stockage de l'électricité** et la cogénération.